

**COMMUNE
DE LOBBES**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer de l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le **mardi 1^{er} décembre 2020 à 19h30.**

En raison de la crise sanitaire, la séance se déroulera sans public. La Commune diffusera la séance en vidéoconférence. Nous vous invitons à consulter le site de la Commune (www.lobbes.be) pour prendre connaissance du lien pour vous connecter.

L'ordre du jour est le suivant :

Pt1, Désignation des membres du Conseil de l'Action Sociale.

Pt2, Compétences des membres du Collège – Communication.

Pt3, Zone de secours Hainaut-Est – Dotation communale pour l'exercice 2021 – Vote.

Pt4, Marchés publics – Délégation au Collège Communal – Vote.

Pt5, Marchés publics – Centrale d'achats - Délégation au Collège Communal - Vote.

Pt6, Délégation au Collège communal de la compétence de désigner et de licencier le personnel contractuel – Vote.

Pt7, Concessions temporaires dans les cimetières communaux – Délégation au Collège communal – Vote.

Pt8, Intercommunales : révision de la décision du Conseil communal du 26 février 2019 :

a) IGRETEC : désignation des délégués – Votes.

b) IPFH : désignation des délégués – Votes.

c) ORES ASSETS : désignation des délégués – Votes.

d) BRUTELE : désignation des délégués – Votes.

e) IPALLE : désignation des délégués – Votes.

f) INTERSUD : désignation des délégués – Votes.

Pt9, Questions orales.

Pt10, Personnel enseignant : Désignations à titre temporaire - Ratifications - Votes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Par le Collège,

La Directrice générale ff,

Le Bourgmestre,